|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| The International Teleocmmunication Union - Connecting the World. | | | **Union internationale des télécommunications**  **Bureau de la Normalisation des Télécommunications** | |  |
|  |  | | Genève, le 5 avril 2019 | |
| Réf.: | **Lettre collective TSB 7/16** | | – Aux administrations des États Membres de l'Union;  – Aux Membres du Secteur UIT-T;  – Aux Associés de l'UIT-T participant aux travaux de la Commission d'études 16;  – Aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT | |
| Tél.: | +41 22 730 6805 | |
| Fax: | +41 22 730 5853 | |
| E-mail: | [tsbsg16@itu.int](mailto:tsbsg16@itu.int) | |
| Web: | <http://itu.int/go/tsg16> | |
| Objet: | **Réunion du Groupe de travail 2/16; Genève,** **14 juin 2019 (16h00-17h30)** | | | |

Madame, Monsieur,

En accord avec les décisions prises à la dernière réunion de la Commission d'études 16 de l'UIT-T, qui s'est tenue à Genève (Suisse) du 19 au 29 mars 2019, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Groupe de travail 2/16 (Cyberservices multimédia), qui aura lieu au siège de l'UIT à Genève, le vendredi 14 juin 2019. Le principal objectif de la réunion est d'obtenir le consentement concernant les sujets d'étude relatifs aux Questions confiées au GT 2/16 qui seront suffisamment aboutis, en particulier concernant un projet de nouvelle Recommandation (voir l'**Annexe B**, § 8).

La réunion du GT 2/16 sera précédée par des réunions des Groupes du Rapporteur pour les Questions 26/16 et 28/16, qui auront lieu au même endroit, du 10 au 14 juin 2019. Des renseignements concernant ces réunions seront publiés prochainement à l'adresse suivante: <https://itu.int/go/rgm/tsg16>.

L'enregistrement des participants débutera à 13h30 à l'[entrée du bâtiment Montbrillant](https://www.itu.int/en/about/Documents/itu-plan.pdf). Les précisions relatives à la salle de réunion seront affichées sur les écrans placés aux entrées du siège de l'UIT. Des renseignements complémentaires sur la réunion sont donnés à l'**Annexe A**. Le projet d'ordre du jour de la réunion, élaboré en accord avec les Coprésidents du Groupe de travail 2/16, M. Mohannad El-Megharbel et M. Hideki Yamamoto, figure à l'**Annexe B**.

PRINCIPALES ÉCHÉANCES (avant la réunion)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Deux mois avant la réunion: | 14/04/2019 | – [Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/) dont la traduction est demandée |
| Un mois avant la réunion: | 14/05/2019 | – Inscription préalable (au moyen du formulaire d'inscription en ligne disponible sur la [page d'accueil de la commission d'études](http://itu.int/ITU-T/go/sg16))  – Soumission des demandes de lettre pour faciliter l'obtention du visa (de plus amples informations figurent dans l'Annexe A) |
| 12 jours calendaires avant la réunion: | 01/06/2019 | – Soumission des contributions des Membres de l'UIT-T ([au moyen du système direct de publication des documents en ligne](https://www.itu.int/net/ITU-T/ddp/Default.aspx?groupid=T17-SG16)) |

Pour cette réunion qui occupera le quart d'une journée, les débats auront lieu en anglais, sans interprétation.

Je vous souhaite une réunion constructive et agréable.

|  |  |
| --- | --- |
| Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.  Chaesub Lee Directeur du Bureau de la normalisation  des télécommunications | This QR code redirects to the latest meeeting information at: http://handle.itu.int/11.1002/groups/sg16 CE 16 DE l'UIT-T |
| Informations les plus récentes concernant la réunion |

**Annexes**: 2

ANNEXE A  
Renseignements supplémentaires pour la réunion du GT 2/16

MÉTHODES DE TRAVAIL ET INSTALLATIONS

**SOUMISSION DES DOCUMENTS ET ACCÈS**:La réunion se déroulera sans document papier. Les contributions des Membres doivent être soumises au moyen du [système direct de publication des documents en ligne](http://itu.int/net/ITU-T/ddp/); les projets de document temporaire (TD) doivent être soumis par courrier électronique au secrétariat de la commission d'études à l'adresse [tsbsg16@itu.int](mailto:tsbsg16@itu.int) en utilisant le [gabarit approprié](https://www.itu.int/en/ITU-T/studygroups/Pages/templates.aspx). Les documents de réunion sont accessibles depuis la page d'accueil de la commission d'études, et l'accès est réservé aux Membres de l'UIT‑T [titulaires d'un compte TIES](http://www.itu.int/TIES/).

Des équipements de **RÉSEAU LOCAL SANS FIL (WLAN)** seront à la disposition des délégués sur place.

**DES IMPRIMANTES** seront mises à la disposition des délégués sur le lieu de la manifestation.

Le Service d'assistance informatique de l'UIT ([servicedesk@itu.int](mailto:servicedesk@itu.int)) peut **PRÊTER DES ORDINATEURS PORTABLES** aux délégués, dans l'ordre des demandes.

**INSCRIPTION** **PRÉALABLE ET BOURSES**

**INSCRIPTION PRÉALABLE**:L'inscription préalable est obligatoire et doit se faire en ligne depuis la page d'accueil de la commission d'études **au moins un mois avant le début de la réunion**. Comme indiqué dans la [Circulaire TSB 68](https://www.itu.int/md/T17-TSB-CIR-0068), dans le cadre du nouveau système d'inscription, le coordonnateur responsable doit approuver toutes les demandes d'inscription. Les membres sont invités à inclure des femmes dans leurs délégations chaque fois que cela est possible.

**BOURSES**:Il ne sera *pas* octroyé de bourses ni prévu de service d'interprétation pour cette réunion qui occupera le quart d'une journée.

**SÉJOUR À GENÈVE: HÔTELS, TRANSPORTS PUBLICS ET VISAS**

**SÉJOUR À GENÈVE**: Des informations pratiques à l'intention des délégués assistant aux réunions de l'UIT à Genève sont disponibles à l'adresse: <http://itu.int/en/delegates-corner>.

**HÔTELS OFFRANT DES TARIFS RÉDUITS**: Un certain nombre d'hôtels à Genève offrent des tarifs préférentiels aux délégués assistant aux réunions de l'UIT et leur fournissent une carte permettant d'emprunter gratuitement les transports publics à Genève. Vous trouverez la liste des hôtels participants, et les modalités à suivre pour obtenir un tarif réduit, à l'adresse: <http://itu.int/travel/>.

**DEMANDE DE VISA**: Si vous avez besoin d'un visa, celui-ci doit être demandé avant la date de votre arrivée en Suisse auprès de la représentation de la Suisse (ambassade ou consulat) dans votre pays ou, à défaut, dans le pays le plus proche de votre pays de départ. Les délais pouvant varier, nous vous suggérons de vous renseigner directement auprès de la représentation concernée et de formuler votre demande au plus tôt.

En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de l'entité que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission du visa. Les demandes doivent être effectuées en cochant la case correspondante du formulaire d'inscription, **au plus tard un mois avant la date de la réunion**. Les demandes sont à envoyer à la Section des voyages de l'UIT ([travel@itu.int](mailto:travel@itu.int)), avec la mention "**assistance pour le visa**".

**ANNEXE B  
Projet d'ordre du jour**

1 Remarques liminaires

2 Adoption de l'ordre du jour

3 Attribution des documents

4 Tour de table concernant les DPI

5 Rapport de la réunion précédente du GT 2/16 (Genève, 19-29 mars 2019, SG16-R17)

6 Rapport sur les activités intérimaires menées par le GT 2/16 (selon qu'il convient)

6.1 Question 22/16 "Technologies des registres distribués et cyberservices"

6.2 Question 24/16 "Aspects liés aux facteurs humains à prendre en considération pour l'amélioration de la qualité de vie grâce aux télécommunications internationales"

6.3 Question 26/16 "Accessibilité des systèmes et services multimédias"

6.4 Question 27/16 "Plate-forme de passerelle de véhicule pour les services et applications de télécommunication/ITS"

6.5 Question 28/16 " Cadre multimédia pour les applications de cybersanté "

7 Point sur les Recommandations du GT 2/16 ayant fait l'objet d'un consentement le 29 mars 2019

8 Lancement de la procédure d'approbation pour certaines Recommandations (AMNT-16, Rés.1 et UIT-T A.8)

a) [F.WAAD](http://www.itu.int/ITU-T/workprog/wp_item.aspx?isn=14436) "Exigences de sécurité pour les dispositifs personnels d'amplification du son"

b) Autres textes du GT 2/16 suffisamment aboutis

9 Approbation des notes de liaison à envoyer

10 Réunions futures

11 Divers

12 Clôture de la réunion

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_